

Réforme Article 107 – Transformer la santé mentale en Belgique

Similes Bruxelles – SPF Santé publique

Similes



2. Contexte et origine

- L'article 107 fait partie de la loi sur les hôpitaux.
- Depuis 2010, il permet de transférer une partie des moyens hospitaliers vers de nouvelles formes de soins communautaires.



- Objectif :

- Soigner la personne dans son environnement.
- Favoriser la continuité des soins et la collaboration entre acteurs.
- Public : adultes (18–65 ans).

3. Le principe des réseaux 107

- En Belgique : 20 réseaux de soins en santé mentale.
 - Chaque réseau regroupe :
- Hôpitaux, centres de santé mentale, associations, services sociaux, CPAS...
- Fonctionnement en partenariat et en concertation.
- Mission : offrir une prise en charge globale, coordonnée et adaptée aux besoins de chaque personne.

Les cinq fonctions : vue d'ensemble

Les réseaux doivent couvrir 5 fonctions complémentaires :

→ Ensemble, elles forment un continuum de soins allant du soutien préventif à l'accompagnement à long terme.

01.

Prévention &
détection précoce

02.

Équipes mobiles de crise
& traitement intensif

03.

Réhabilitation &
inclusion sociale

04.

Traitement
résidentiel intensif

05.

Formules résidentielles
spécifiques

Fonctions 1 & 2 – Prévention et soins mobiles

Fonction 1 – Prévention & détection précoce

- ⌚ Identifier rapidement les troubles psychiques et orienter vers l'aide adaptée.
- Collaboration entre médecins généralistes, CSM, maisons médicales, etc.
- **Objectif** : éviter les hospitalisations par une prise en charge précoce.

Fonction 2 – Équipes mobiles

- ⌚ Soins psychiatriques à domicile, en situation de crise ou chronique.
- Composition : psychiatre, infirmier·ère, psychologue, assistant·e social·e.
- **Objectif** : stabiliser sans hospitaliser.

Fonctions 3 & 4 – Réinsertion et traitement intensif

Fonction 3 – Réhabilitation & inclusion sociale

- ⌚ Accompagner vers la récupération, l'autonomie et la réinsertion (travail, logement, lien social).
 - Travail avec centres de jour, club thérapeutique, associations de terrain.

Fonction 4 – Traitement résidentiel intensif

- ⌚ Hospitalisation courte et ciblée. (HP et Hôpitaux généraux)
 - Soins intensifs pour stabiliser, afin de préparer le retour à domicile.
 - Coordination constante avec les équipes mobiles.

Fonction 5 – Logements et accompagnements spécifiques

- ⌚ Offrir des lieux de vie adaptés pour personnes stabilisées mais nécessitant un soutien.
 - Habitats protégés, logements encadrés, appartements supervisés.
 - Accompagnement social et éducatif personnalisé.
 - 💬 Exemple : visites régulières d'un éducateur pour soutenir la vie quotidienne.
-

Le rôle de Similes et la portée de la réforme

Similes participe à la gouvernance de nombreux réseaux 107 :

- Représentation des proches et usagers.
- Participation aux comités de réseau et groupes de travail.
- Promotion du partenariat familles–professionnels.

 **Objectif global :**

Passer d'un modèle centré sur l'hôpital à un modèle intégré, humain et collaboratif.



www.psy107.be – <https://similes.brussels>



